



Allocution de M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale,

à l'ouverture de l'atelier sous-régional sur le partenariat entre la CEEAC et la société civile en matière d'alerte rapide et de prévention des conflits en Afrique centrale

Libreville, Gabon, le 31 juillet 2017

Excellence et cher frère M. Ahmad Allam-Mi, Secrétaire Général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC),

Distingués représentants de la société civile des 11 Etats membres de la CEEAC,

Chers collègues de l'Afrique de l'Ouest, en particulier de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (WANEP),

Chers collègues du Secrétariat de la CEEAC et de la famille des Nations Unies

Mesdames et Messieurs

Je suis heureux de vous accueillir tous à cet important atelier sous-régional sur « le renforcement des partenariats entre les communautés économiques régionales, notamment la CEEAC, et la société civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits en

Afrique centrale ». Les mots-clés ici sont « partenariats en matière d’alerte précoce et de prévention des conflits en Afrique centrale », et je voudrais à ce propos faire quatre observations :

Premièrement, cet atelier, qui est conjointement organisé par le Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (UNOCA) et le Secrétariat de la CEEAC, est **une claire démonstration de notre partenariat pour la promotion de la paix, de la sécurité, et de l’intégration régionale en Afrique centrale**. Comme vous le savez, les Nations Unies cherchent continuellement à renforcer leur coopération et leur collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales pour prévenir ou répondre efficacement aux menaces persistantes ou émergentes à la paix et la sécurité internationales. Récemment, en avril, les Nations Unies et l’Union africaine ont adopté un cadre pour le renforcement du partenariat entre les Nations Unies, l’Union africaine et les communautés économiques régionales (CER) en matière de paix et de sécurité, en tenant compte de « leurs avantages comparatifs respectifs, de complémentarité, du partage des coûts et de leur responsabilité collective de répondre rapidement et de manière cohérente et décisive pour prévenir, gérer, et résoudre les conflits violents ». En Afrique centrale, UNOCA et la CEEAC sont en train de répondre à cet appel pour un partenariat renforcé entre les Nations Unies, l’Union africaine et les CER, à travers leur Cadre de coopération et Plan d’actions couvrant des questions telles que la prévention des conflits, les élections, les droits de l’homme, l’intégration régionale, la gouvernance, le genre, la jeunesse, la société civile, et la lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement, dans la coopération grandissante tant entre les Nations Unies et l’Union africaine qu’entre UNOCA et la CEEAC, il y a **une reconnaissance du rôle et des contributions de la société civile dans la prévention, la gestion, et la résolution des conflits aux niveaux communautaire, national, régional, continental et international**. Par conséquent, les Nations Unies, l’Union africaine, et certaines CER ont adopté et sont en train de mettre en œuvre des politiques visant à renforcer ce partenariat avec la société civile,

en particulier en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits : par exemple, la nouvelle vision du Secrétaire général des Nations Unies sur la prévention des conflits et la paix durable, appelle à une coopération plus grande et plus importante entre les gouvernements, les organisations internationales, régionales et sous-régionales (y compris les institutions financières internationales), le secteur privé et les organisations de la société civile, en vue de prévenir et répondre promptement aux conflits, soutenir la paix et atteindre le développement durable. De même, le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, en son article 20 sur le Système continental d'alerte rapide, « encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique ». En effet, lorsque cela est nécessaire, le Conseil de paix et de sécurité invite aussi les organisations de la société civile à prendre la parole lors de ses réunions. Au niveau sous-régional, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont aussi adopté la Déclaration de Kinshasa de 2009, qui encourage le Secrétariat de la CEEAC à prendre des initiatives en vue de promouvoir la coopération avec la société civile dans la prévention des conflits.

Troisièmement, malgré la pléthore de politiques, **dans la pratique, le nombre de partenariats entre les organisations sous-régionales et les organisations de la société civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits en Afrique centrale est limité, pour plusieurs raisons.** Cependant, malgré ces raisons, comme le démontre l'expérience de l'Afrique de l'Ouest, en particulier celui du partenariat entre la CEDEAO et le WANEP, **il y a plus à gagner d'un véritable partenariat entre les CER et la société civile en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits.** Comme tel, l'objectif général de cet atelier est de faciliter le dialogue entre la CEEAC et les représentants des organisations de la société civile sur les voies et moyens de créer un partenariat crédible et durable en matière d'alerte rapide et de prévention des conflits, dans le cadre du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC.

Quatrièmement, **l'engagement de la société civile comme actrice et partenaire principale pourrait faciliter l'opérationnalisation effective du MARAC de diverses manières, notamment en matière de veille et de collecte d'informations ainsi que dans le développement des capacités locales pour prévenir et s'attaquer aux causes profondes des conflits.** Dans ce sens, cet atelier va aussi faciliter les interactions et le partage d'expériences avec le WANEP et la CEDEAO, ainsi qu'avec la CEEAC et les représentants de la société civile d'Afrique centrale ici présents, en vue d'identifier des stratégies concrètes et pratiques pour le renforcement de la contribution de la société civile au MARAC. Sur cette note, je voudrais spécialement remercier nos collègues du WANEP et de la CEDEAO d'avoir bien voulu se rendre disponibles, respectivement, pour faciliter cet atelier et partager leurs expériences avec nous.

Excellence, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour finir, insister sur le fait qu'un partenariat avec la société civile implique l'engagement actif et la collaboration de **tous les citoyens**, sans discrimination. Les femmes, les hommes, les jeunes, les médias, les organisations religieuses et les acteurs communautaires, ont tous des contributions potentielles à apporter à la prévention des conflits. A ce propos, immédiatement après cet atelier, UNOCA et la CEEAC co-organiseront, du 2 au 4 août, un autre atelier de renforcement des capacités pour l'intégration de la perspective genre dans l'alerte rapide et la prévention des conflits. Des initiatives similaires seront lancées avec les jeunes dans un futur proche. Je voudrais donc encourager tous les représentants de la société civile d'Afrique centrale ici présents à saisir cette opportunité d'apprentissage et d'échanges pour identifier des points d'entrée et des stratégies concrets pour créer des réseaux efficaces, tant nationaux que régionaux, pour soutenir les efforts d'alerte rapide et de prévention des conflits de la CEEAC. Soyez assurés de l'engagement continu d'UNOCA à collaborer avec la CEEAC et à soutenir ses efforts.

Je vous remercie pour votre amiable attention et vous souhaite un très bon atelier.